



Chiffres clés de la CFE pour le Grand Evreux Agglomération

En 2009 : produit de la COTIMINI (1 400 €) de la TP = 716 k€

En 2010 : instauration de la compensation relais

Impact de la suppression de la TP : - 14,5 M€ (-53,5%)

TP 2009 = 27,1 M€ / CET 2011 = 12,6 M€

Pour 2011 (perception de la CET) : décision du GEA (30 Sept. 2010) de fixer la COTIMI à 2000€. Produit = 1,2M€

Pour 2012 : décision du GEA (30 Sept. 2011) de fixer la COTIMI à :

- 2 030 € pour les entreprises de CA < 100 000€
- 6 000 € pour les entreprises de CA > 100 000€
- Produit = 2,4 M€



Chiffres clés de la CFE pour le Grand Evreux Agglomération

Conseil d'agglomération du 17 janvier 2013 : ?

Hypothèse

- Pour 2012 : prise en charge de 514 € pour les 1214 entreprises
- Pour 2013 :
 - Augmentation du taux de CFE de 1 point (24,95%)
 - Neutralité de l'impôt pour CA < 100k€ (1481 entreprises)
 - Base à 3 700 € pour 100k€ < CA < 250k€ (- 36 %)
 - Base à 5 000 € pour CA > 250k€ (- 17 %)
- Impacts : 624k€ en 2012 et au plus 370k€ en 2013



